



Directeur de Course : Jean Claude LEFORESTIER licence n  
Jacques VERRIER  
Directeur de Course Adjoint adm François JARDIN n°20414  
Chantal LEBEL n°54921  
Médecin Chef : Vladimir Mansour

Commissaires Techniques : responsable : Jean Pierre FOURRE licence n° 2364  
William QUERU n°  
Christophe BOGEMANS n°44924  
Jacques SALENNE n° 18219

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Danielle LEMASLE n°  
Chargés des relations avec la presse : Alain OVIEVE n°196080

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le Rallye de Mézidon compte pour la coupe de France des rallyes 2012  
Le comité régional automobile de la ligue de Normandie  
L'asa des pays normand  
Le championnat ACO  
Coefficient 2

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le 19/05/2012 de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30  
Les vérifications techniques auront lieu le 19/05/2012 de 9h45 à 12h15 et de 14h15 à 18h45 place de la gare à MEZIDON  
Les vérifications finales seront effectuées : Garage RENAULT  
Adresse : rue Jean Jaurès à Mézidon  
Taux horaire de la main d'œuvre : 45€ ttc

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye de Mézidon doit adresser (Cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 7 mai 2012 à :

**ECURIE AUGERONNE AUTOMOBILE**  
**43, rue de la pépinière**  
**14270 Mézidon Canon**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 280 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 560 € (x 2)

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**Une retenue de 40% sur l'engagement sera appliquée pour tout désistement non justifié après le 17 mai 2012 (n° d'appel 02 31 90 09 12.)**

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée parc assistance « zone zukerman » à MEZIDON

Parc unique et obligatoire avec pointage

Extincteur, bâche obligatoires pour l'assistance (aucune remorque dans la zone d'assistance, un parc sera mis à disposition (parking Salle de la muse à MEZIDON)

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective est obligatoire , elle sera communiquée par un additif au présent règlement.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de Mézidon représente un parcours de **120 km 600**.

Il est divisé en 1étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37km500

Les épreuves spéciales sont : ES.1, 3,5, = **5 km 700**

ES.2, 4,6, = **6 km 800**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le samedi 19 mai 2012 de 8h30 à 19h ; le nombre de passage est limité à 3 maximums. Des contrôles seront effectués dans chaque ES

- Tout équipage ayant un mauvais comportement lors des reconnaissances pourra se voir sanctionner après réunion du collège.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble + badges

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

COUPES 1<sup>ER</sup>, 2<sup>eme</sup>, 3<sup>eme</sup> au scratch

1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup>, 3<sup>eme</sup> de groupe si plus de 3 partants dans le groupe

1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup>, 3<sup>eme</sup>, de classe si plus de 3 partants dans la classe

15€ pour 1 poste de commissaire tiré au sort dans chaque speciale

Prix 1<sup>er</sup> au scratch 370€, 2<sup>eme</sup> 270€, 3<sup>eme</sup> 220€

1<sup>er</sup> de classe : 250€ de 1 à 5 partants

2<sup>eme</sup> : 170€ de 6 à 10 partants

3<sup>eme</sup> : 133€ de 11 à 14 partants

4<sup>eme</sup> : 100€ de 15 à 20 partants

Dans les classes ou il n'y a que 3 partants, le prix du 1<sup>er</sup> sera de 50% du 1<sup>er</sup> de classe

La remise des prix se déroulera le 20 mai 2012 à 19 heures, salle Jean Vilar à MEZIDON ..